

Réf : ML/2006/0167

24 juillet 2006/ July 24th 2006

AXIS AIRWAYS GROUP

Première négociation sur le Marché Libre le 27 juillet 2006 *First day of the availability for trading on the free market on July 27th 2006*

A l'initiative du membre du marché ICBourse et pour le compte de la société, la première cession sur le Marché Libre des actions de la Société AXIS AIRWAYS GROUP s'effectuera le 27 juillet 2006, sous la forme d'une cotation directe. Il est précisé que cette inscription sur le Marché Libre se fait dans le cadre des dispositions des articles 211-1 à 211-4 du livre II du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers hors du champ de l'appel public à l'épargne, il n'y a donc pas de document d'information ayant reçu le visa de l'AMF.

Informations sur la société/Informations about the company :

Siège social / <i>Company's head office</i>	: Centre Aviation Générale – Aéroport Marseille-Provence BP30 – 13728 Marignane
Capital social / <i>Equity capital</i>	: 968 000€ divisé en 9 680 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0.10€ / <i>€968 000 divided into 9 680 000 ordinary shares with a par value of €0.10</i>
Jouissance des actions / <i>Participation from</i>	: 1 ^{er} avril 2006 / <i>April 1st 2006</i>
Forme des actions / <i>Shares' form</i>	: Les actions sont nominatives ou au porteur / <i>Registered or Bearer form</i>
Cession des actions / <i>Trading of shares</i>	: Les actions sont librement cessibles / <i>shares are freely negotiable</i>
Exercice social / <i>Financial year</i>	: L'exercice social commence le 1 ^{er} avril et s'achève le 31 mars / <i>from April 1st to March 31st</i>
Numéro RCS / <i>RCS number</i>	: R.C.S. AIX 480 076 223

Objet social (extrait) :

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- L'organisation et l'exploitation de toute activité de transport de courriers, de marchandises et de personnes ou de groupe de personnes ; toute activité de location, d'affrètement et de frètement d'aéronefs ou de tout autre moyen de transport ; toute activité de conseil, d'enseignement et de formation pour les activités définies au présent objet ;
- L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de toutes participations ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, d'actions, d'obligations, de part, de créances, d'effets de commerce ou autres titres ou droits immobiliers, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilière, immobilières, françaises ou étrangères ;
- Toutes opérations financières et notamment tous prêts, garanties, sûretés, avances en compte-courant, et autres opérations de trésorerie consenties en faveur de la société ou par cette dernière au bénéfice de sociétés du groupe qu'elle contrôle directement ou indirectement ;
- Toutes prestations, notamment administrative, comptable, informatique, de gestion d'études, y compris l'exercice de mandats dans lesdits domaines, au profit des sociétés du groupe qu'elle contrôle directement ou indirectement ;

...

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

Date et objet de l'inscription sur le Marché Libre

Nombre de titres / *Number of securities* : 10 000 actions / *10 000 shares*
Prix de Cession / *Offer price* : 2,00€ / *€2.00*
Date de la première cession / *Date of first trading* : 27 juillet 2006 / *July 27th 2006*
Jouissance des actions/ *Participation from* : 1^{er} avril 2006 / *April 1st 2006*

Transmission des ordres/Procedure :

Le 27 juillet 2006 avant 10h, les membres du marché devront introduire leurs ordres directement sur le système SHIVA en groupe de valeur 98. / *On July 27th 2006 before 10 pm, markets members will enter their purchase orders in NSC, trading group 98.*

Euronext Paris n'acceptera que des ordres à cours limité à 2,00€. Ces ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée du 27 juillet 2006. *All orders will be limited to €2.00 and irrevocable. They will only be valid on July 27th 2006.*

Il est précisé que le jour de la première cession, soit le 27 juillet 2006, les ordres de vente autres que celui des cédants, M. Jérôme CHAUCHARD-TILLIE portant sur une quantité de 10 000 titres, objet de cette cession, ne seront pas acceptés. *No selling orders will be accepted except the order placed by Mr Jérôme CHAUCHARD-TILLIE.*

Observations techniques :

Code ISIN / *ISIN code* : FR0010359513
Mnémonique / *Symbol* : MLAXI
Groupe de valeur / *Trading group* : le 27 juillet 2006 Groupe 98 et à partir du 28 juillet 2006, les négociations devraient s'effectuer en groupe 10
Désignation de la société au ML/ *Designation of the company* : AXIS AIRWAYS GROUP
Service des titres / *Securities and financial services* : Natexis Banque Populaire
Membre du marché en charge du dossier/ *Market member* : ICBourse

Règlement-Livraison/ Settlement Delivery:

Les opérations de règlement-livraison seront relitées dès le 27 juillet 2006. / *Since July 27th 2006, trades will be through RELIT.*

Euronext met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre
